

210826-2026 - Competition

France – Transport systems consultancy services – AMO pour l'extension du BHNS l'AIXPRESS sur la commune d'Aix en Provence du Jas de Bouffan au Val St André

OJ S 61/2026 27/03/2026

Contract or concession notice – standard regime

Services

1. Buyer

1.1. Buyer

Official name: Métropole Aix Marseille Provence

Email: commandepublique-entreprises@ampmetropole.fr

Legal type of the buyer: Local authority

Activity of the contracting authority: General public services

2. Procedure

2.1. Procedure

Title: AMO pour l'extension du BHNS l'AIXPRESS sur la commune d'Aix en Provence du Jas de Bouffan au Val St André

Description: AMO pour l'extension du BHNS l'AIXPRESS sur la commune d'Aix en Provence du Jas de Bouffan au Val St André

Procedure identifier: e1a45a09-125b-4ae9-b5e9-ea530fadca96

Internal identifier: 73260014

Type of procedure: Open

The procedure is accelerated: no

2.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Services

Main classification (cpv): 71311200 Transport systems consultancy services

Additional classification (cpv): 71311300 Infrastructure works consultancy services, 71356400

Technical planning services, 71322500 Engineering-design services for traffic installations,

71336000 Engineering support services, 63712700 Traffic control services, 71520000

Construction supervision services, 79416100 Public relations management services, 79416200

Public relations consultancy services, 71356200 Technical assistance services, 71621000

Technical analysis or consultancy services

2.1.2. Place of performance

Town: Aix en Provence

Postcode: 13100

Country subdivision (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)

Country: France

Additional information: La remise de la copie de sauvegarde s'effectuera soit par envoi postal (en recommandé avec A.R ou par tout moyen permettant de donner date et heure certaines

de réception et de garantir la confidentialité des documents), soit par remise directe contre récépissé de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 du lundi au vendredi (sauf jours fériés) aux

adresses ci-dessous : Par remise directe (y compris Chronopost ou équivalent) : Métropole Aix-Marseille-Provence Direction de la Commande Publique Service des Marchés Immeuble « Le Balthazar » 2 Quai d'Arenc, 2ème étage Nord 13002 Marseille Par voie postale : Métropole

Aix-Marseille-Provence Immeuble « Le Balthazar » 2 Quai d'Arenc, Rdc 13002 Marseille. Les candidats pourront obtenir le dossier de consultation jusqu'à la date limite de remise des offres indiquée dans l'avis d'appel public à la concurrence correspondant. Tous les documents seront remis gratuitement. Pour obtenir le dossier sur la plateforme électronique : <https://marchespublics.ampmetropole.fr/>. Il sera demandé au candidat effectuant un retrait de nous fournir une adresse mail. Celle-ci sera utilisée pour lui transmettre les éventuels renseignements complémentaires. L'attention des candidats est attirée sur la nécessité de fournir une adresse mail valide et régulièrement consultée. Pour tous renseignements complémentaires sur cette consultation, le candidat doit se reporter au Règlement de la Consultation. Conformément à l'article R.2132-7 du Code de la Commande Publique, la remise des offres par voie dématérialisée est obligatoire. La remise des offres sous forme dématérialisée sera effectuée à l'adresse : <https://marchespublics.ampmetropole.fr/> Les candidats devront remettre les déclarations, certificats et attestations prévus aux articles R. 2142-1, R. 2143-3 et R. 2143-11 du Code de la commande publique, permettant de vérifier que le candidat satisfait aux conditions de participation à la consultation : cf. Article 10.1 du Règlement de la consultation. La présente consultation concerne les lots 1, 2 et 3. Les lots 4 à 8 sont passés séparément sans publicité ni mise en concurrence préalables en application de l'article R. 2122-8 du code de la commande publique. Incompatibilité entre la mission de conduite d'opération et les missions de maîtrise d'œuvre ou de contrôle technique. Parallèlement à la présente procédure, une consultation est lancée pour une mission de maîtrise d'œuvre. Or, l'article L.2422-4 du Code de la commande publique prévoit que « La mission de conduite d'opération est incompatible avec toute mission de maîtrise d'œuvre, de contrôle technique définie à l'article L. 125-1 du code de la construction et de l'habitation ou d'exécution de travaux, portant sur la même opération et exercée soit par le conducteur d'opération directement, soit par une entreprise liée définie à l'article L. 2511-8. ». De même, l'article L 125-3 du code de la construction et de l'habitation, mentionne que : « L'activité de contrôle technique est soumise à agrément. Elle est incompatible avec l'exercice de toute activité de conception, d'exécution ou d'expertise d'un ouvrage. La décision d'agrément tient compte des qualifications professionnelles et de la moralité professionnelle. » Ainsi, au regard de cette incompatibilité, le ou les opérateurs économiques titulaires du marché de Maîtrise d'œuvre pour la réalisation de l'extension de la ligne BHNS d'Aix-en-Provence, ne peut/peuvent pas être attributaire(s) à la fois du marché de Conduite d'opération et du marché de contrôle technique. Les candidats pourront présenter une offre pour les trois consultations. Néanmoins, pour garantir l'impartialité des missions exécutées par le conducteur d'opération, le contrôleur technique et la maîtrise d'œuvre, il ne pourra être attribué qu'un seul marché à un même opérateur économique, qu'il soit candidat individuel ou membre d'un groupement, dans les conditions prévues à l'article "critère de jugement des offres". La consultation de maîtrise d'œuvre sera donc attribuée avant les consultations relatives aux missions de conduite d'opération et de contrôle technique.

2.1.3. Value

Estimated value excluding VAT: 1 668 750,00 EUR

Maximum value of the framework agreement: 1 660 000,00 EUR

2.1.4. General information

Legal basis:

Directive 2014/24/EU

2.1.5. Terms of procurement

Terms of submission:

Maximum number of lots for which one tenderer can submit tenders: 3

Terms of contract:

Maximum number of lots for which contracts can be awarded to one tenderer: 3

2.1.6. Grounds for exclusion

Sources of grounds for exclusion: Procurement Document

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Title: Mission AMO de conduite d'opération à caractère administratif, technique, juridique et financier

Description: Mission AMO de conduite d'opération à caractère administratif, technique, juridique et financier

Internal identifier: LOT 1

5.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Services

Main classification (cpv): 71311200 Transport systems consultancy services

5.1.2. Place of performance

Postal address: Territoire de la Métropole

Town: Aix en Provence

Postcode: 13100

Country subdivision (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)

Country: France

Additional information: Il s'agit d'un marché public composite correspondant : - Pour partie à un marché ; - Pour partie à un accord-cadre au sens de l'article R. 2162-2 et suivants du code de la commande publique conclu avec un opérateur économique. L'estimation totale du lot 1 est de 548 150 Euros HT décomposée comme suit : - partie forfaitaire 498 150 Euros HT - partie accord-cadre 50 000 Euros HT Le montant maximum de la partie accord-cadre est de 60 000 Euros HT.

5.1.3. Estimated duration

Duration: 8 Years

5.1.5. Value

Estimated value excluding VAT: 548 150,00 EUR

Maximum value of the framework agreement: 60 000,00 EUR

5.1.6. General information**Reserved participation:**

Participation is not reserved.

Procurement Project not financed with EU Funds.

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement (GPA): yes

5.1.9. Selection criteria

Sources of selection criteria: Procurement Document

5.1.10. Award criteria**Criterion:**

Type: Price

Description: Le critère prix sera calculé en prenant en compte le montant global des prix en TTC

Category of award weight criterion: Weight (percentage, exact)

Award criterion number: 60

Criterion:

Type: Quality

Description: Valeur technique Sous-critère A : Qualité et cohérence des moyens humains pour réaliser les missions 1a et 1b - 50% Sous-critère B : Qualité et cohérence des moyens humains pour réaliser les missions 6b, 6c et 6d - 50%

Category of award weight criterion: Weight (percentage, exact)

Award criterion number: 30

Criterion:

Type: Quality

Description: Valeur environnementale Performance environnementale des modes de déplacement du médiateur dans le cadre de sa mission de médiation de chantier (Famille de prix 5 du DQE) pour un bilan carbone optimisé depuis son lieu de travail jusqu'au lieu d'exécution des missions sur le chantier

Category of award weight criterion: Weight (percentage, exact)

Award criterion number: 10

5.1.11. Procurement documents

Address of the procurement documents: <https://marchespublics.ampmetropole.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=510409&orgAcronyme=t5y>

5.1.12. Terms of procurement

Terms of submission:

Electronic submission: Required

Address for submission: <https://marchespublics.ampmetropole.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=510409&orgAcronyme=t5y>

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted: French

Electronic catalogue: Allowed

Variants: Not allowed

Deadline for receipt of tenders: 26/05/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Duration during which the tender must remain valid: 8 Months

Information about public opening:

Opening date: 27/05/2026 09:30:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Additional information: Date prévisionnelle, séance non publique

Terms of contract:

The execution of the contract must be performed within the framework of sheltered employment programmes: Not yet known

Electronic invoicing: Required

Electronic ordering will be used: yes

Electronic payment will be used: yes

5.1.15. Techniques

Framework agreement:

Framework agreement, without reopening of competition

Maximum number of participants: 1

Justification for the duration of the framework agreement: Le marché est passé pour une durée de 8 ans à compter de sa notification.

Information about the dynamic purchasing system:

5.1.16. Further information, mediation and review

Review organisation: Tribunal administratif de Marseille

Information about review deadlines: Un recours en référé précontractuel peut être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché par la personne publique. A partir de la signature du marché ce recours n'est plus ouvert (application des articles L. 551-1 et suivants, et R.551-1 et suivants du code de justice administrative). Un recours en référé contractuel peut être introduit conformément aux dispositions de l'article L. 551-13 du code de justice administrative au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification mentionnées à l'alinéa qui précède, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. Toutefois ce recours n'est pas ouvert au demandeur ayant fait usage du recours prévu à l'article L. 551-1 dès lors que l'acheteur a respecté la suspension prévue à l'article L. 551-4 et s'est conformé à la décision juridictionnelle rendue sur ce recours. Un recours gracieux peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou de la notification de la décision contestée. Ce recours interrompt le cours du délai contentieux qui n'est susceptible que d'une seule prorogation. Un recours pour excès de pouvoir peut être introduit dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision ou de l'acte contesté. Pour le concurrent évincé le recours pour excès de pouvoir n'est plus ouvert à compter de la conclusion du contrat (application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative). Un référé suspension peut être introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat (application de l'article L. 521-1 du code de justice administrative). Tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge du contrat un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles. Ce recours doit être exercé, y compris si le contrat contesté est relatif à des travaux publics, dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. A partir de la conclusion du contrat, ces tiers auxquels ce recours est ouvert ne sont plus recevables à demander l'annulation pour excès de pouvoir des actes préalables qui en sont détachables (Conseil d'Etat, 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne, n° 358994). Médiation : Mission de conciliation : le tribunal administratif de Marseille peut exercer une mission de conciliation conformément à l'article L. 211-4 du code de justice administrative. Téléphone : 04 91 13 48 13.

5.1. Lot: LOT-0002

Title: Mission AMO de médiation de chantier, d'accompagnement, prestations de communication et de concertation

Description: Mission AMO de médiation de chantier, d'accompagnement, prestations de communication et de concertation

Internal identifier: LOT 2

5.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Services

Main classification (cpv): 71311200 Transport systems consultancy services

5.1.2. Place of performance

Postal address: Territoire de la Métropole

Town: Aix en Provence

Postcode: 13100

Country subdivision (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)

Country: France

Additional information: Il s'agit d'un marché public composite correspondant : - Pour partie à un marché ; - Pour partie à un accord-cadre au sens de l'article R. 2162-2 et suivants du code de la commande publique conclu avec un opérateur économique. L'estimation totale du lot 2 est de 437 500 Euros HT décomposée comme suit : - partie forfaitaire 56 500 Euros HT - partie accord-cadre 381 000 Euros HT Le montant maximum de la partie accord-cadre est de 800 000 Euros HT.

5.1.3. Estimated duration

Duration: 8 Years

5.1.5. Value

Estimated value excluding VAT: 437 500,00 EUR

Maximum value of the framework agreement: 800 000,00 EUR

5.1.6. General information

Reserved participation:

Participation is not reserved.

Procurement Project not financed with EU Funds.

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement (GPA): yes

5.1.9. Selection criteria

Sources of selection criteria: Procurement Document

5.1.10. Award criteria

Criterion:

Type: Price

Description: Le critère prix sera calculé en prenant en compte le montant global des prix en TTC

Category of award weight criterion: Weight (percentage, exact)

Award criterion number: 60

Criterion:

Type: Quality

Description: Valeur technique Sous-critère A : La pertinence de l'organigramme et du

chronogramme des moyens en lien avec le planning de l'opération 40% Sous-critère B :

Qualité de la méthodologie proposée pour la mission de concertation et de communication

30% Sous-critère C : Qualité de la méthodologie proposée pour la mission de médiation de chantier 30%

Category of award weight criterion: Weight (percentage, exact)

Award criterion number: 30

Criterion:

Type: Quality

Description: Valeur environnementale Performance environnementale des modes de

déplacement du médiateur dans le cadre de sa mission de médiation de chantier (Famille de

prix 5 du DQE) pour un bilan carbone optimisé depuis son lieu de travail jusqu'au lieu d'

exécution des missions sur le chantier

Category of award weight criterion: Weight (percentage, exact)

Award criterion number: 10

5.1.11. Procurement documents

Address of the procurement documents: <https://marchespublics.ampmetropole.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=510409&orgAcronyme=t5y>

5.1.12. Terms of procurement

Terms of submission:

Electronic submission: Required

Address for submission: <https://marchespublics.ampmetropole.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=510409&orgAcronyme=t5y>

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted: French

Electronic catalogue: Allowed

Variants: Not allowed

Deadline for receipt of tenders: 26/05/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Duration during which the tender must remain valid: 8 Months

Information about public opening:

Opening date: 27/05/2026 09:30:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Additional information: Date prévisionnelle, séance non publique

Terms of contract:

The execution of the contract must be performed within the framework of sheltered employment programmes: Not yet known

Electronic invoicing: Required

Electronic ordering will be used: yes

Electronic payment will be used: yes

5.1.15. Techniques

Framework agreement:

Framework agreement, without reopening of competition

Maximum number of participants: 1

Justification for the duration of the framework agreement: Le marché est passé pour une durée de 8 ans à compter de sa notification.

Information about the dynamic purchasing system:

No dynamic purchase system

5.1.16. Further information, mediation and review

Review organisation: Tribunal administratif de Marseille

Information about review deadlines: Un recours en référé précontractuel peut être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché par la personne publique. A partir de la signature du marché ce recours n'est plus ouvert (application des articles L. 551-1 et suivants, et R.551-1 et suivants du code de justice administrative). Un recours en référé contractuel peut être introduit conformément aux dispositions de l'article L. 551-13 du code de justice administrative au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification mentionnées à l'alinéa qui précède, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. Toutefois ce recours n'est pas ouvert au demandeur ayant fait usage du recours prévu à l'article L. 5511 dès lors que l'acheteur a respecté la suspension prévue à l'article L. 551-4 et s'est conformé à la décision juridictionnelle rendue sur ce recours.

Un recours gracieux peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou de la notification de la décision contestée. Ce recours interrompt le cours du délai contentieux qui n'est susceptible que d'une seule prorogation. Un recours pour excès de pouvoir peut être introduit dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision ou de l'acte contesté. Pour le concurrent évincé le recours pour excès de pouvoir n'est plus ouvert à compter de la conclusion du contrat (application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative). Un référé suspension peut être introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat (application de l'article L. 521-1 du code de justice administrative). Tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge du contrat un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles. Ce recours doit être exercé, y compris si le contrat contesté est relatif à des travaux publics, dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. A partir de la conclusion du contrat, ces tiers auxquels ce recours est ouvert ne sont plus recevables à demander l'annulation pour excès de pouvoir des actes préalables qui en sont détachables (Conseil d'Etat, 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne, n° 358994). Médiation : Mission de conciliation : le tribunal administratif de Marseille peut exercer une mission de conciliation conformément à l'article L. 211-4 du code de justice administrative. Téléphone : 04 91 13 48 13.

5.1. Lot: LOT-0003

Title: Mission AMO d'accompagnement foncier

Description: Mission AMO d'accompagnement foncier

Internal identifier: LOT 3

5.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Services

Main classification (cpv): 71311200 Transport systems consultancy services

5.1.2. Place of performance

Postal address: Territoire de la Métropole

Town: Aix en Provence

Postcode: 13100

Country subdivision (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)

Country: France

Additional information: Il s'agit d'un marché public composite correspondant : - Pour partie à un marché ; - Pour partie à un accord-cadre au sens de l'article R. 2162-2 et suivants du code de la commande publique conclu avec un opérateur économique. L'estimation totale du lot 3 est de 683 100 Euros HT décomposée comme suit : - partie forfaitaire 77 500 Euros HT - partie accord-cadre 605 600 Euros HT Le montant maximum de la partie accord-cadre est de 800 000 Euros HT.

5.1.3. Estimated duration

Duration: 8 Years

5.1.5. Value

Estimated value excluding VAT: 683 100,00 EUR

Maximum value of the framework agreement: 800 000,00 EUR

5.1.6. General information

Reserved participation:

Participation is not reserved.

Procurement Project not financed with EU Funds.

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement (GPA): yes

5.1.9. Selection criteria

Sources of selection criteria: Procurement Document

5.1.10. Award criteria**Criterion:**

Type: Price

Description: Le critère prix sera calculé en prenant en compte le montant global des prix en TTC

Category of award weight criterion: Weight (percentage, exact)

Award criterion number: 70

Criterion:

Type: Quality

Description: Valeur technique Sous-critère A : Qualité organisationnelle et moyens humains en vue de l'objectif de la mise en service de la ligne en fin d'année 2031 - 50% Sous-critère B :

Pertinence de la méthodologie au vu des notes proposées par les candidats pour l'acquisition à l'amiable des parcelles nécessaires au projet et par voie d'expropriation - 50%

Category of award weight criterion: Weight (percentage, exact)

Award criterion number: 30

5.1.11. Procurement documents

Address of the procurement documents: <https://marchespublics.ampmetropole.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=510409&orgAcronyme=t5y>

5.1.12. Terms of procurement**Terms of submission:**

Electronic submission: Required

Address for submission: <https://marchespublics.ampmetropole.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=510409&orgAcronyme=t5y>

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted: French

Electronic catalogue: Allowed

Variants: Not allowed

Deadline for receipt of tenders: 26/05/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Duration during which the tender must remain valid: 8 Months

Information about public opening:

Opening date: 27/05/2026 09:30:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Additional information: Date prévisionnelle, séance non publique

Terms of contract:

The execution of the contract must be performed within the framework of sheltered employment programmes: Not yet known

Electronic invoicing: Required

Electronic ordering will be used: yes

Electronic payment will be used: yes

5.1.15. Techniques**Framework agreement:**

Framework agreement, without reopening of competition

Maximum number of participants: 1

Justification for the duration of the framework agreement: Le marché est passé pour une durée de 8 ans à compter de sa notification.

Information about the dynamic purchasing system:

No dynamic purchase system

5.1.16. Further information, mediation and review

Review organisation: Tribunal administratif de Marseille

Information about review deadlines: Un recours en référé précontractuel peut être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché par la personne publique. A partir de la signature du marché ce recours n'est plus ouvert (application des articles L. 551-1 et suivants, et R.551-1 et suivants du code de justice administrative). Un recours en référé contractuel peut être introduit conformément aux dispositions de l'article L. 551-13 du code de justice administrative au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification mentionnées à l'alinéa qui précède, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. Toutefois ce recours n'est pas ouvert au demandeur ayant fait usage du recours prévu à l'article L. 551-1 dès lors que l'acheteur a respecté la suspension prévue à l'article L. 551-4 et s'est conformé à la décision juridictionnelle rendue sur ce recours. Un recours gracieux peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou de la notification de la décision contestée. Ce recours interrompt le cours du délai contentieux qui n'est susceptible que d'une seule prorogation. Un recours pour excès de pouvoir peut être introduit dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision ou de l'acte contesté. Pour le concurrent évincé le recours pour excès de pouvoir n'est plus ouvert à compter de la conclusion du contrat (application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative). Un référé suspension peut être introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat (application de l'article L. 521-1 du code de justice administrative). Tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge du contrat un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles. Ce recours doit être exercé, y compris si le contrat contesté est relatif à des travaux publics, dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. A partir de la conclusion du contrat, ces tiers auxquels ce recours est ouvert ne sont plus recevables à demander l'annulation pour excès de pouvoir des actes préalables qui en sont détachables (Conseil d'Etat, 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne, n° 358994). Médiation : Mission de conciliation : le tribunal administratif de Marseille peut exercer une mission de conciliation conformément à l'article L. 211-4 du code de justice administrative. Téléphone : 04 91 13 48 13.

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Official name: Métropole Aix Marseille Provence

Registration number: 20005480700017

Postal address: 58 Boulevard Charles Livon

Town: Marseille
Postcode: 13007
Country subdivision (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)
Country: France
Email: commandepublique-entreprises@ampmetropole.fr
Telephone: 0491999900
Internet address: <https://ampmetropole.fr/>
Buyer profile: <https://marchespublics.ampmetropole.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=510409&orgAcronyme=t5y>
Roles of this organisation:
Buyer

8.1. ORG-0002

Official name: Tribunal administratif de Marseille
Registration number: 17130005600024
Postal address: 31 rue Jean-François Leca
Town: Marseille
Postcode: 13002
Country subdivision (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)
Country: France
Email: greffe.ta-marseille@juradm.fr
Telephone: 0491134813
Internet address: <http://marseille.tribunal-administratif.fr>
Roles of this organisation:
Review organisation

Notice information

Notice identifier/version: de27b886-ad17-49c6-a220-610bcc26ab75 - 01
Form type: Competition
Notice type: Contract or concession notice – standard regime
Notice subtype: 16
Notice dispatch date: 25/03/2026 15:14:02 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time
Languages in which this notice is officially available: French
Notice publication number: 210826-2026
OJ S issue number: 61/2026
Publication date: 27/03/2026